

Téléservices de l'Assurance Maladie :

- Avis d'Arrêt de Travail (AAT)
- Déclaration Médecin Traitant (DMT)
- Historique des Remboursements (HR)

}} Passez à l'intégré !

En complément de l'offre déjà disponible sur Espace Pro, et pour faciliter toujours plus votre pratique, l'Assurance Maladie, avec le concours des éditeurs, vous propose de retrouver les téléservices intégrés à votre logiciel métier :



AATi

- **Assistance au remplissage optimisée** : motifs d'arrêt les plus courants, durée indicatives visées par la HAS
- **Transmission sécurisée et facilitée** : vérification des informations avant envoi, prise en charge accélérée pour le patient
- **Enregistrement automatique** de l'AAT dans le dossier patient, proposé par la plupart des éditeurs



DMTi

- **Prise en compte** immédiate de la déclaration
- **Pré remplie** avec vos informations et celles de votre patient
- **100% électronique** : pas d'envoi papier



HRI

- **Consultations des remboursements** des prestations de soins des 12 derniers mois
- **Intégration des données de remboursement** au sein du dossier patient (ex : interactions médicamenteuses)

Le **+** de l'intégré : vos dossiers patients sont actualisés, vous restez dans votre environnement de travail, vous gagnez ainsi en temps et en confort d'utilisation.

}} Contactez dès à présent votre éditeur.

Votre Conseiller Informatique Service.